

# I - LE RELAIS ET SON ENVIRONNEMENT

## 1) CARACTERISTIQUES DU RELAIS

### a. Modalités administratives

Relais Assistantes Maternelles de la Vallée de la Sauer-Pechelbronn

Maison des Services et des Associations

1 rue de l'Obermatt

67360 DURRENBACH

Téléphone : 03 88 90 77 78

Courriel : [annemuriel.laxenaire@sauer-pechelbronn.fr](mailto:annemuriel.laxenaire@sauer-pechelbronn.fr)

Le champ territorial couvert par le relais représente la Vallée de la Sauer-Pechelbronn, soit 26 communes pour 18 000 habitants :

Biblisheim, Dieffenbach-les-Woerth, Durrenbach, Eschbach, Forstheim, Froeschwiller, Goersdorf-Mitschdorf, Gunstett, Hégeney, Kutzenhausen, Lampertsloch, Langensoultzbach, Laubach, Lembach-Mattstall, Lobsann, Merkwiller-Pechelbronn, Morsbronn-les-Bains, Niedersteinbach, Oberdorf-Spachbach, Obersteinbach, Preuschdorf, Walbourg, Wingen, Woerth.

Le gestionnaire depuis 2002 est :

L'Association d'Action Sociale du Bas-Rhin (AASBR)

20, rue du Maréchal Lefèbvre

BP 183

67022 STRASBOURG CEDEX

Téléphone : 03 88 65 67 40

Animatrice responsable (depuis mai 2009) :

Anne-Muriel LAXENAIRE

Date d'ouverture du relais :

1998

Existence d'un contrat enfance : oui

Le Relais Assistantes Maternelles a été mis en place par la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer en 1998 qui en a confié la gestion à l'A.A.S.B.R. en 2002. Suite à la fusion des Communautés de Communes Vallée de la Sauer et Pays de Pechelbronn en janvier 2008, le Relais fait partie, depuis cette date, de la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn. Ce territoire, étendu sur pratiquement 50 kilomètres d'une extrémité à l'autre, marqué par son caractère rural, se situe à la croisée des zones d'influence des villes moyennes d'Haguenau et Wissembourg ; il s'organise autour de deux bourgs centres constitués par Woerth et Lembach.

Le Relais Assistantes Maternelles était situé au centre de Morsbronn-les-Bains dans les locaux de la halte garderie jusqu'en mai 2009, date à laquelle il a déménagé au sein de la Maison des Services et des Associations à Durrenbach, en même temps qu'il changeait d'animatrice.

#### **b. Modalités de fonctionnement**

La responsable assure 25 heures hebdomadaires réparties ainsi :

|                 | <b>Horaires de travail</b> | <b>Horaires de permanence</b>              |
|-----------------|----------------------------|--|
| <b>LUNDI</b>    | 8H30 - 12H<br>13H30-17H    | Activités d'éveil<br>Travail administratif |
| <b>MARDI</b>    | 8H30 - 12H<br>13H45 - 17H  | Baby gym<br>13H45 - 17H                    |
| <b>JEUDI</b>    | 8H30 - 12H<br>13H45 - 17H  | 8H30 - 12H<br>13H45 - 17H                  |
| <b>VENDREDI</b> | 8H30 - 12H                 | 8H30 - 12H                                 |
| <b>SAMEDI</b>   | 8H30 - 12H30 (1x par mois) | 8H30 - 12H30                               |
| <b>TOTAL</b>    | <b>25h hebdomadaires</b>   | <b>14H30 hebdomadaires</b>                 |

L'animatrice propose également des rendez-vous sur des créneaux horaires adaptés pour les personnes auxquelles les horaires de permanence ne conviennent pas. La durée hebdomadaire de son travail est actuellement de 25 heures (représentant 71% ETP) et se répartie comme suit : 14H30 de permanence ; 7H d'animation; 3H30 d'administratif.

Depuis le début de l'année 2010, les 14H30 de temps de permanence sont uniquement consacrées à de l'accueil physique et téléphonique, car les contacts ont augmenté en fréquence, tant du côté des assistantes maternelles que des parents. (voir chapitre II, tableaux récapitulatifs des permanences).

Le temps consacré à l'accueil du parent ou de l'assistante maternelle est variable: il peut durer 10 minutes comme 1H30 à 2H00 en fonction de son motif ; en effet, un parent confronté pour la première fois à l'embauche d'une assistante maternelle doit assimiler beaucoup de paramètres : démarches auprès de la CAF, de PAJE, calcul du salaire, compréhension du contrat de travail proposé par le relais (46 pages).

Les 7H d'animation représentent des temps d'animation (activité d'éveil + baby gym), et n'englobent pas les temps de préparation.

Les 3H30 restantes d'administratif sont insuffisantes pour :

- La préparation, mise en place et gestion des projets (baby gym, cours de chant adultes, séances d'art plastiques enfants et adultes, soirée thématiques, soirée bricolage, soirée d'information, spectacle de Noël, formation premiers secours, ...);
- La préparation des temps d'animation pour les activités d'éveil ;
- La gestion des diverses inscriptions (activités et manifestations du relais) ;
- La rédaction du Ram D'am (bulletin d'information du relais), des articles DNA et journal intercommunal ;
- Le travail de recherches, d'acquisition et de mise à jour juridiques concernant le contrat de travail ;
- La gestion et mise à jour des listes et agréments des assistantes maternelles ;
- La préparation des réunions territoriale et départementale,
- La rédaction et le traitement des questionnaires destinés aux parents et assistantes maternelles (environ 2 par an) ;
- Les réponses aux mails des parents et assistantes maternelles (disponibilités, questions relatives au contrat de travail,...) ;
- La rédaction du bilan annuel des activités du relais ;
- Les temps de rencontre avec les parents, les assistantes maternelles et les divers partenaires (réunions, conférences, temps de bricolage, d'échanges, ...)

L'animatrice souhaite donc augmenter son temps de travail hebdomadaire de 3 heures (et donc passer à 80% d'un ETP), afin de pouvoir mener à bien les différentes tâches administratives ; une demande a été faite en ce sens auprès de l'employeur fin 2010.

## 2) CONTEXTE LOCAL

### a. Indicateur quantitatif et répartition géographique des assistantes maternelles

A la fusion des deux communautés de communes en janvier 2008, le nombre d'assistantes maternelles avait augmenté ; en effet, elles étaient 132 en juillet 2006 pour 21 communes, 187 en novembre 2007 pour 26 communes, et 192 en octobre 2008 pour 26 communes.

En décembre 2009, les assistantes maternelles étaient au nombre de 190 sur les listes du Conseil Général, réparties sur 26 communes, pour une capacité totale d'accueil de 621 enfants, donnant une moyenne de 3,2 enfants par assistante maternelle.

En 2010, les assistantes maternelles sont au nombre de 198 sur les listes du Conseil Général, soit légèrement plus qu'en 2009 ; mais suite à un travail approfondi de mise à jour de ces dernières, le relais a pu proposer aux parents des listes réactualisées. Ainsi, fin 2010, le relais comptabilise 173 assistantes maternelles opérationnelles sur le territoire, pour une capacité totale d'accueil de 597 enfants, soit de 3,42 enfants par assistante maternelle.

| COMMUNES CONCERNEES    | POPULATIONS LEGALES RECENSEMENT INSEE 2008 | NOMBRE ASSISTANTES MATERNELLES DEC. 2010 | NOMBRE ASSISTANTES MATERNELLES PAR HABITANT | NOMBRE DE PLACES AGREMENT + DEROGATION DEC. 2010 |
|------------------------|--|--|---|--|
| Biblisheim             | 384  | 6  | 64  | 17   |
| Dieffenbach-les-Woerth | 349  | 2  | 174   | 9  |
| Durrenbach             | 1088                                       | 5  | 217   | 15   |
| Eschbach               | 942  | 9  | 104   | 34   |
| Forstheim              | 556  | 9  | 61  | 25   |
| Froeschwiller          | 536  | 5  | 107   | 17   |
| Goersdorf-Mitschdorf   | 1128                                       | 9  | 125   | 31   |
| Gunstett               | 701  | 9  | 77  | 27   |
| Hégeney                | 384  | 6  | 64  | 21   |
| Kutzenhausen           | 901  | 15                                       | 60  | 54   |
| Lampertsloch           | 709  | 11                                       | 64  | 42   |
| Langensoultzbach       | 982  | 6  | 163   | 20   |
| Laubach                | 304  | 4  | 76  | 14   |
| Lembach-Mattstall      | 1772                                       | 19                                       | 93  | 60   |
| Lobsann                | 606  | 4  | 151   | 17   |
| Merkwiller-Pechelbronn | 923  | 7  | 131   | 24   |
| Morsbronn-les-Bains    | 625  | 7  | 89  | 25   |
| Niedersteinbach        | 148  | 0  | 0   | 0  |
| Oberdorf-Spachbach     | 352  | 2  | 176   | 9  |
| Obersteinbach          | 228  | 1  | 228   | 3  |
| Preuschdorf            | 970  | 10                                       | 97  | 35   |
| Walbourg               | 1092                                       | 5  | 218   | 18   |
| Wingen                 | 463  | 2  | 231   | 7  |
| Woerth                 | 1850                                       | 20                                       | 92  | 73   |
| <b>TOTAL</b>           | <b>17 993</b>                              | <b>173</b>                               | <b>104</b>                                  | <b>597</b> (621 en 2009)                         |

## **b. Constat**

Malgré la baisse du nombre des assistantes maternelles due à une réactualisation des listes provenant du Conseil Général, la capacité d'accueil par assistante maternelle reste supérieure par rapport à l'année passée. (3,25 en 2009 contre 3,45 en 2010).

Ce tableau nous montre que le nombre d'assistantes maternelles, et donc de places d'accueil, est très variable d'une commune à l'autre, et qu'il n'est pas nécessairement en adéquation avec le nombre d'habitants de chaque commune.

Les parents ont donc parfois des difficultés à trouver une assistante maternelle sur leur commune de résidence, et sont forcés d'en chercher dans les communes voisines ; cela implique forcément que l'enfant (une fois en âge d'aller à l'école) soit scolarisé dans une autre commune que sa commune de résidence; les villages n'ayant pas beaucoup d'assistantes maternelles voient leurs écoles se désenfler, obligeant parfois des fermetures de classe par manque d'élèves.

De plus, certaines communes sont favorisées, en fonction de la configuration du territoire : le phénomène de rurbanisation conduit la population active à faire des trajets pour rejoindre la ville. De ce fait, s'ils travaillent sur Haguenau ou Strasbourg, les parents employeurs d'une assistante maternelle sont prêts à déposer leur enfant sur leur trajectoire (nord-sud). Le déplacement sud-nord-sud constitue un détour, donc une perte de temps et ne se pratique guère.

## II - EVALUATION DES ACTIONS

### 1) L'INFORMATION

#### a. Les permanences

Les permanences correspondent à l'accueil physique et téléphonique des usagers du relais ; elles concernent également la correspondance par courriels.

*Du côté des assistantes maternelles et futures assistantes maternelles :*

| MOTIF DE L'ENTRETIEN           | TEL.        | BUR         | MAIL        | TOTAL 2010 | TOTAL %      |
|--------------------------------|-------------|-------------|-------------|------------|--------------|
| Administratif et juridique     | 30          | 15          | 4           | 49         | 9,45         |
| Manifestations et activités    | 45          | 2           | 26          | 73         | 14,10        |
| Tarifs, salaires, congés payés | 58          | 35          | 9           | 102        | 19,70        |
| Disponibilité                  | 40          | 7           | 5           | 52         | 10,04        |
| Agrément/formation/profession  | 40          | 22          | 6           | 68         | 13,13        |
| Contrat de travail             | 17          | 16          | 8           | 41         | 7,92         |
| Divers *                       | 32          | 15          | 20          | 67         | 12,93        |
| Obtenir un contrat de travail  | 7           | 9           | 5           | 21         | 4,05         |
| Litige                         | 0           | 0           | 0           | 0          | 0            |
| Maladie                        | 5           | 3           | 0           | 8          | 1,54         |
| Impôts                         | 11          | 1           | 1           | 13         | 2,51         |
| Retraite                       | 1           | 1           | 1           | 3          | 0,58         |
| PAJEMPLOI,IRCEM,CAF,POLEMPLOI  | 11          | 7           | 3           | 21         | 4,05         |
| <b>TOTAL</b>                   | <b>297</b>  | <b>133</b>  | <b>88</b>   | <b>518</b> |              |
| <b>TOTAL POURCENTAGE</b>       | <b>57 %</b> | <b>26 %</b> | <b>17 %</b> |            | <b>100 %</b> |

\*Divers = thématiques en lien avec la responsabilité de l'assistante maternelle, la qualité d'accueil du jeune enfant, les relations entre employeur et salariée, la prise de connaissance avec assistante maternelle nouvellement agréée, la profession d'un point vue général, la halte garderie, le périscolaire, les retours suite aux soirées débat,...

**En 2009** : 280 thématiques abordées, pour 278 contacts recensés.

**En 2010** : 518 thématiques abordées, pour 402 contacts recensés.

Le calcul du salaire (tarifs, congés payés) est la principale raison de mise en relation avec le relais (19,70 %) ; suivent ensuite les renseignements et inscriptions pour les manifestations et activités (14,10 %), puis la recherche d'informations sur la profession (agrément, formations) (13,13 %).

### *Du côté des parents :*

| MOTIF DE L'ENTRETIEN                                    | TEL.        | BUR         | MAIL        | TOTAL 2010 | TOTAL %      |
|---|-------------|-------------|-------------|------------|--------------|
| Recherche une assistante maternelle                     | 52          | 20          | 31          | 103        | 22,06        |
| Renseignements administratifs et juridiques             | 35          | 21          | 6           | 62         | 13,28        |
| Renseignements manifestations et inscriptions activités | 15          | 1           | 36          | 52         | 11,13        |
| Tarifs, salaires et congés payés                        | 31          | 32          | 7           | 70         | 14,99        |
| Renseignements relatifs au contrat de travail           | 30          | 29          | 3           | 62         | 13,28        |
| Questions CAF PAJEMPLOI                                 | 29          | 28          | 2           | 59         | 12,63        |
| Obtenir un contrat de travail                           | 4           | 15          | 0           | 19         | 4,07         |
| Litige  | 1           | 1           | 1           | 3          | 0,64         |
| Divers *  | 23          | 4           | 10          | 37         | 7,92         |
| <b>TOTAL</b>  | <b>220</b>  | <b>151</b>  | <b>96</b>   | <b>467</b> |              |
| <b>TOTAL POURCENTAGE</b>                                | <b>47 %</b> | <b>32 %</b> | <b>21 %</b> |            | <b>100 %</b> |

\*Divers = thématiques en lien avec le choix de l'assistante maternelle, la halte garderie, l'agrément de la salariée, la qualité d'accueil de l'enfant (la période d'adaptation, les repas, ...), la maladie de la salariée, POLEMPLOI, Le CESU,...

**En 2009** : 222 thématiques abordées, pour 191 contacts recensés.

**En 2010** : 467 thématiques abordées, pour 312 contacts recensés

La recherche d'une assistante maternelle reste, comme en 2009, la principale raison de mise en relation avec le relais (22,06 %) ; suivent ensuite les questions liées au calcul du salaire et au contrat de travail (renseignements juridiques et administratifs), puis des informations liées à la CAF et PAJEMPLOI.

On constate que ce sont les parents qui prennent contact avec le relais dans le cadre d'un litige et non les assistantes maternelles, que les parents se déplacent plus souvent que les assistantes maternelles, qui elles, utilisent plus facilement le téléphone.

#### **b. Analyse des contacts**

Cette fréquence des contacts a augmenté de plus de 50 % d'une année à l'autre :

**En 2009 : total de 469 contacts**

**En 2010 : total de 714 contacts**

Le téléphone reste l'outil principal de contact (57 % chez les assistantes maternelles), mais les échanges par courriels continuent d'augmenter ; en effet, suite à la création (en mai 2009) d'un répertoire d'adresse de courriels, assistantes maternelles mais aussi parents sont régulièrement informés et utilisent de ce fait plus facilement ce mode de communication pour contacter le relais afin d'obtenir divers renseignements ; le système de courriel est un moyen d'échanges rapide et correspond également à la politique de développement durable suivie par la communauté de communes à laquelle est rattaché le relais.

#### **c. Le bulletin d'informations du relais**

La transmission d'informations liées à la vie du relais se fait à travers le RAM D'am, envoyé trimestriellement à l'ensemble des assistantes maternelles du territoire, par courriel essentiellement.(voir annexes)

Les parents en lien avec le relais et souhaitant être informés par courriel des activités proposées par le relais reçoivent trimestriellement un bulletin d'informations intitulé Infos Parents. (voir annexes)

#### **d. Divers**

Afin de rendre le relais le plus identifiable possible, il est indispensable de communiquer ses missions à l'ensemble du territoire, mais également d'informer régulièrement sur les différentes manifestations, activités, soirées thématiques et autres propositions faites par le relais.

- L'animatrice du Ram intervient à chaque réunion (tous les trois mois environ) des secrétaires de mairie, afin de leur présenter les activités et manifestations à venir, de répondre à certaines de leurs questions en lien avec l'accueil du jeune enfant chez une assistante maternelle.
- Après chaque manifestation ou projet mis en place, un article est rédigé et transmis à la presse locale (DNA). (voir annexes)
- Les différentes informations liées à la vie du relais et destinées aux assistantes maternelles mais également aux familles du territoire, sont intégrées dans le journal intercommunal paraissant trimestriellement. (voir annexes).
- Une fois par an, le relais organise une rencontre ouverte aux assistantes maternelles du territoire ; ces dernières ont proposé en juin 2010 de se retrouver dans les locaux de la communauté de communes du territoire afin de partager, autour d'un repas, un moment convivial et d'échanger sur leur profession, mais aussi sur leurs besoins et attentes par rapport au relais.  
22 assistantes maternelles ont participé à cette soirée.
- En octobre 2010, le relais a organisé un temps de réflexion en invitant les assistantes maternelles et parents du territoire, afin que ces derniers puissent proposer différentes thématiques en lien avec les animations du relais (thèmes de soirées débat, propositions de visites, de soirées bricolage adultes, d'ateliers d'éveil, de formation adultes, ...) mais également en s'interrogeant sur la perspicacité du rôle et fonctionnement du relais (répond t-il correctement aux attentes du public : assistantes maternelles, parents, enfants ?).  
14 adultes étaient présents.

## **2) LA PROFESSIONNALISATION**

Le relais a pour mission de contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel en favorisant les échanges, le partage d'expériences, et les interactions qui complètent les formations obligatoires organisées par le Conseil Général.

Proposer de partager un moment de détente et de convivialité, réservé aux assistantes maternelles (comme les séances de chant), ou entre adultes ; proposer des temps de réflexion avec des professionnels de la petite enfance permettant aux assistantes maternelles une réactualisation de leurs connaissances et un questionnement sur leurs pratiques ;

proposer des ateliers adultes dans le but d'améliorer indirectement l'accueil de l'enfant ; proposer des temps d'apprentissage de techniques permettant de prendre conscience de l'apport de l'activité en vue de la partager par la suite avec les enfants accueillis ; voilà les principales actions que le relais se doit de mettre en œuvre afin de répondre au mieux à la notion de professionnalisation des assistantes maternelles.

#### **a. Séances chant**

Entre septembre 2009 et jusqu'en juin 2010, une quinzaine d'assistantes maternelles se retrouvaient une fois par semaine durant 1H30 pour une découverte autour du chant, du rythme, de la voix, et surtout pour le plaisir de chanter, et ce, quelque soit le niveau de chacune. Les séances étaient encadrées par une professeure de chant, intervenante à l'école intercommunale de musique du territoire.

Les assistantes maternelles investies dans ce projet, ont été très volontaires et ont régulièrement exprimé leur satisfaction quant à l'apport bénéfique de ces séances ; ces moments conviviaux ont permis des rencontres, des échanges riches autour d'une activité commune.

C'est dans le cadre de La fête de l'Ecole Intercommunale de Musique du territoire, ayant lieu chaque année en juin, et permettant à tous ses élèves de présenter au public leur travail de l'année, que la « Chorale des Nounous » a pu proposer à l'auditoire présent un petit concert des chants travaillés durant les 9 derniers mois.

#### **b. Projet arts plastiques**

Un grand nombre d'assistantes maternelles aiment pratiquer (régulièrement ou occasionnellement) une activité de bricolage, soit d'une manière indépendante, soit en groupe, en fréquentant les soirées bricolage organisées par le relais ou en intégrant une association vouée à cette activité et installée sur le territoire.

Mais cette activité occulte souvent une notion primordiale dans l'épanouissement personnel et l'approche globale de l'activité artistique, une notion qui fait référence à la libre expression de son imagination et qui est la créativité.

Ainsi, en proposant aux assistantes maternelles et parents en lien avec le relais, de participer à 6 séances d'arts plastiques, encadrées par une plasticienne, et artiste-peintre, les objectifs visés étaient de :

- Permettre d'explorer et d'exprimer sa part de créativité personnelle ;

- Permettre de découvrir et d'exploiter des supports et techniques artistiques ;
- Sensibiliser l'adulte sur l'impact de la libre expression de sa créativité afin qu'il puisse favoriser celle des enfants qu'il côtoie ;
- Proposer des ateliers adultes permettant aux assistantes maternelles une Professionnalisation.

Ces séances se sont déroulées entre janvier et juin 2010 et ont concerné une quinzaine d'adultes.

### c. Formation à la Prévention et Secours Civique

Suite à un questionnaire distribué en juin 2009 aux assistantes maternelles du territoire, une proposition a été faite concernant la formation à la Prévention et Secours Civiques pour celles ne la possédant pas (car ayant obtenu l'agrément avant la restructuration de la formation du Conseil Général) et un stage de rappel pour celles la possédant depuis plusieurs années.

Ainsi, 6 assistantes maternelles ont effectué, durant 3 matinées, la formation complète PSC1 proposée par la Croix Rouge, et 8 autres assistantes maternelles ont pu participer à une soirée recyclage, également encadrée par le même organisme. (Voir annexes)

### d. Soirées débat

Suite aux réponses d'un questionnaire distribué par l'intermédiaire de la halte garderie aux familles, et du relais auprès des assistantes maternelles et parents du territoire, une thématique liée au comportement de l'enfant a été retenue, en vue de l'organisation de deux soirées débat, animées par une psychologue.

Le premier temps de réflexion intitulé : "Comment aider le jeune enfant à se construire et à grandir" s'est déroulé en mars, et a permis de se questionner afin de trouver des pistes collectives de réponse sur ces 2 principaux points :

- caprices, colères et agressivité : comment aider le jeune enfant à contenir ses émotions;
- limites, autorité : des repères pour mieux grandir ?

50 personnes ont participé à cette première soirée : 33 parents et grands-parents, 11 assistantes maternelles et 6 autres professionnels de la petite enfance. (Voir annexes)

Le deuxième temps de réflexion intitulé « L'autorité en question » s'est déroulé en juin, et a permis de se questionner afin de trouver des pistes collectives de réponse sur ces 2 principaux points :

- pour éduquer un enfant, dire les limites et les interdits, l'autorité est-elle nécessaire ? Sous quelle forme ?
- ni rapport de force ni exercice de pouvoir, en quoi consiste-t-elle ?

20 personnes ont participé à cette deuxième soirée : 7 parents et grands-parents, 10 assistantes maternelles et 3 autres professionnels de la petite enfance.

#### **e. Réunion d'informations**

L'animatrice du relais a proposé, début juillet, une réunion d'informations sur le thème des congés payés ; 17 personnes étaient présentes, dont 16 assistantes maternelles et 1 parent.

#### **f. Séances bricolage**

Ces soirées sont à l'initiative d'un adulte (assistante maternelle ou parent) qui propose et encadre ce moment de bricolage ; l'objectif étant de mettre en avant le savoir faire et les compétences d'une personne, et de pouvoir le faire partager à l'ensemble des participants.

Une soirée sur le thème de la décoration des fêtes de fin d'année a été proposée courant novembre avec 7 participants.

### **3) L'ANIMATION**

Animer un lieu où professionnels de la petite enfance, enfants, parents et grands-parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux est primordial dans les missions du relais.

#### **a. Les activités d'éveil**

Ces ateliers ont pour but de favoriser la rencontre entre enfants, parents, grands parents et assistantes maternelles ; ils se déroulent hebdomadairement le lundi matin, dans les locaux inoccupés de la Halte Garderie du territoire.

Pour les enfants, il s'agit de permettre leur socialisation, leur autonomie et l'apprentissage de la vie en collectivité, à partir d'activités adaptées à leur âge, favorisant leur relation avec l'adulte accompagnateur.

La démarche pédagogique de ces temps d'activité repose essentiellement pour l'enfant au passage par l'expérimentation, en favorisant l'éveil des cinq sens ; l'adulte est là pour accompagner, et non pour faire à la place de l'enfant ; la démarche étant plus importante que le résultat lui-même.

Du côté des assistantes maternelles, ces ateliers permettent de partager des temps enrichissants avec les enfants qu'elles accueillent et de rompre l'isolement professionnel.

#### Fréquentation de janvier à décembre 2010, sur 35 ateliers organisés :

Nombre d'adultes participants : 481 dont 337 assistantes maternelles et 144 parents, représentant un peu plus de **13 personnes en moyenne par séance (contre 10 en 2009)**.

Nombre d'enfants participants : 650 enfants, **représentant un peu plus de 18 enfants en moyenne par séance (contre 14 en 2009)**.

Nombre de communes différentes touchées : 20 sur 26 ; les communes non touchées n'étant pas forcément celles situées à l'extrémité opposée du lieu des activités, mais comportant le moins d'assistantes maternelles.

La fréquentation a dans l'ensemble beaucoup augmenté par rapport à l'année précédente, (hormis les journées fortement enneigées de l'hiver, comme les 29 novembre, 06 et 20 décembre). Si cela venait à continuer de progresser, il faudra réfléchir à réorganiser ces temps d'éveil :

- soit en proposant une deuxième matinée d'éveil, ce qui risque cependant d'être difficile, car la halte garderie n'étant disponible que la matinée du lundi ;
- soit en modifiant le temps d'animation, afin de proposer 2 créneaux d'accueil la même matinée.

| DATE         | THEME                             | NOMBRE<br>ASS. MAT<br>+ PARENTS | NOMBRE<br>ENFANTS | NBRE<br>COMMUNES<br>DIFFERENTES |
|--------------|-----------------------------------|---------------------------------|-------------------|---------------------------------|
| 05-janv      | Galette des rois                  | 8 + 1                           | 13                | 6                               |
| 11-janv      | Bonhomme de neige                 | 8 + 4                           | 14                | 7                               |
| 18-janv      | Ours blanc                        | 11 + 4                          | 19                | 11                              |
| 25-janv      | Boucle d'Or et les 3 ours         | 9 + 3                           | 15                | 8                               |
| 08-fév       | Chant +peinture                   | 7 + 8                           | 26                | 11                              |
| 22-fév       | Arts plastiques avec intervenante | 10 + 4                          | 16                | 9                               |
| 01-mars      | Arts plastiques avec intervenante | 13 + 7                          | 25                | 10                              |
| 15-mars      | Arts plastiques avec intervenante | 11 + 3                          | 17                | 8                               |
| 22-mars      | Musique avec intervenante         | 9 + 2                           | 14                | 7                               |
| 29-mars      | Arts plastiques avec intervenante | 7 + 3                           | 11                | 5                               |
| 12-avril     | Ateliers Manipulation             | 9 + 3                           | 19                | 7                               |
| 19-avril     | Arts plastiques avec intervenante | 10 + 5                          | 17                | 7                               |
| 26-avril     | Arts plastiques avec intervenante | 18 + 2                          | 10                | 6                               |
| 10-mai       | Jardinage                         | 9                               | 14                | 5                               |
| 17-mai       | Photophore                        | 10 + 5                          | 18                | 8                               |
| 31-mai       | Ateliers animés par les nounous   | 9 + 5                           | 19                | 9                               |
| 07-juin      | Collage +peinture : fleurs        | 9 + 2                           | 14                | 7                               |
| 14-juin      | Cadre bois + mosaïque             | 12 +3                           | 21                | 9                               |
| 21-juin      | Chant : fête de la musique        | 16 + 8                          | 32                | 11                              |
| 28-juin      | Craie grasse & encre de chine     | 10 + 2                          | 21                | 8                               |
| 05-juill     | Sortie + pique nique              | 10 + 4                          | 37                | 6                               |
| 30-août      | Petit pingouin a froid            | 7 + 2                           | 19                | 7                               |
| 13-sept      | Une souris verte                  | 9 + 2                           | 16                | 8                               |
| 27-sept      | Une souris verte (suite & fin)    | 12 + 4                          | 19                | 10                              |
| 04-oct       | Cuisine : compote de pommes       | 13 + 9                          | 29                | 12                              |
| 11-oct       | Visite d'une boulangerie          | 11 + 9                          | 24                | 12                              |
| 18-oct       | Peinture empruntes                | 11 + 7                          | 21                | 10                              |
| 25-oct       | Sortie d'automne                  | 7 + 1                           | 20                | 5                               |
| 08-nov       | L'automne : brico feuilles        | 9 + 6                           | 17                | 9                               |
| 15-nov       | L'automne (suite & &fin)          | 10 + 4                          | 17                | 8                               |
| 22-nov       | Découverte,dégustation fromage    | 9 + 7                           | 18                | 9                               |
| 29-nov       | Activités libres                  | 3 + 1                           | 9                 | 4                               |
| 06-déc       | Saint Nicolas                     | 6 + 3                           | 15                | 6                               |
| 13-déc       | Chaud / Froid                     | 9 + 5                           | 18                | 9                               |
| 20-déc       | Fêtons Noël en chanson            | 6 + 3                           | 16                | 3                               |
| <b>TOTAL</b> |                                   | <b>481</b>                      | <b>650</b>        |                                 |

Ces temps d'animation ont été ponctués tout au long de l'année par des séances variées et parfois spéciales comme :

- une matinée à la boulangerie, durant laquelle les enfants ont pu mettre la main à la pâte après que les professionnels leur ont expliqué leur profession ; (en octobre)
- une ballade d'automne afin de récolter feuilles et fruits en vue de la réalisation de bricolages ; (en octobre)
- 6 séances encadrées par une intervenante en arts plastiques, artiste peintre, proposant aux enfants de créer des tableaux sur le thème de la mer ; (entre février et avril)
- L'intervention d'un professeur de chant pour une matinée chansons et découverte des instruments de musique ;(en mars)
- un concert en l'honneur des enfants fréquentant les activités d'éveil, proposé par « la chorale des Nounous » ; (en juin)
- un pique nique d'été ; (en juillet).

#### **b. La baby gym**

Des séances de baby gym ont été proposées sur 5 sites différents du territoire entre septembre 2009 et juin 2010. En effet, une intervenante spécialisée en psychomotricité encadrait une fois par semaine une séance de baby gym destinée aux enfants non scolarisés (à partir de 17 mois) accompagnés d'un adulte (assistantes maternelles, mais aussi parents ou grands-parents).

Le but étant de faciliter l'accès aux intéressés en proposant ces séances dans 5 communes différentes, dont 3 situées au nord et nord est du territoire. L'activité s'est déroulée au sein des différentes écoles maternelles mises à la disposition du groupe après accord des municipalités et équipes enseignantes.

Les séances sont destinées aux personnes résidentes au sein même de la commune ou communes avoisinantes ; ainsi à chaque séance, c'est un groupe de personnes différentes qui participent à l'activité. (voir annexes)

A partir de septembre 2010, les activités se déroulent à un unique endroit qui est la Maison des Services et des Associations, et ont lieu une semaine sur deux avec deux séances proposées dans la même matinée.

## De janvier à juin 2010

Fréquentation sur 18 séances proposées de janvier à juin :

Nombre total de participants adultes : 91, dont 64 assistantes maternelles et 27 parents, **représentant une moyenne d'un peu plus de 5 adultes par séance** ;  
 Nombre total de participants enfants : 108 ; **représentant une moyenne de 6 enfants par séance.**

| DATE         | COMMUNE          | NOMBRE<br>ASS. MAT<br>+ PARENTS | NOMBRE<br>ENFANTS | TOTAL      |
|--------------|------------------|---------------------------------|-------------------|------------|
| 05-janv      | OBERKUTZENHAUSEN | 1 + 5                           | 6                 | 12         |
| 12-janv      | ESCHBACH         | 3 + 6                           | 10                | 19         |
| 19-janv      | LEMBACH          | 3 + 4                           | 7                 | 14         |
| 26-janv      | MERKWILLER       | 4 + 7                           | 11                | 22         |
| 02-fév       | WOERTH           | 4 + 5                           | 10                | 19         |
| 23-fév       | OBERKUTZENHAUSEN | 2 + 4                           | 6                 | 12         |
| 02-mars      | MERKWILLER       | 3 + 1                           | 5                 | 9          |
| 09-mars      | LEMBACH          | 4 + 3                           | 9                 | 16         |
| 16-mars      | ESCHBACH         | 4 + 8                           | 13                | 25         |
| 23-mars      | WOERTH           | 5 + 9                           | 16                | 30         |
| 30-mars      | OBERKUTZENHAUSEN | 3 + 2                           | 6                 | 11         |
| 20-avril     | WOERTH           | 3 + 1                           | 4                 | 8          |
| 11-mai       | ESCHBACH         | 7 + 6                           | 16                | 29         |
| 18-mai       | OBERKUTZENHAUSEN | 2 + 2                           | 5                 | 9          |
| 25-mai       | WOERTH           | 3 + 2                           | 6                 | 11         |
| 08-juin      | LEMBACH          | 4 + 3                           | 8                 | 15         |
| 15-juin      | ESCHBACH         | 4 + 3                           | 8                 | 15         |
| 22-juin      | WOERTH           | 5 + 6                           | 12                | 23         |
| <b>TOTAL</b> |                  | <b>91</b>                       | <b>108</b>        | <b>199</b> |

## De septembre à décembre 2010

Fréquentation sur 10 séances proposées de septembre à décembre :

Nombre total de participants adultes : 99, dont 46 assistantes maternelles et 53 parents, **représentant une moyenne de presque 10 adultes par séance** ;

Nombre total de participants enfants : 122 ; **représentant une moyenne d'un peu plus de 12 enfants par séance.**

| DATE         | SEANCES           | NOMBRE<br>ASS. MAT<br>+ PARENTS | NOMBRE<br>ENFANTS | TOTAL      |
|--------------|-------------------|---------------------------------|-------------------|------------|
| 05-oct       | 1 <sup>ère</sup>  | 7 + 3                           | 12                | 22         |
|              | 2 <sup>ème</sup>  | 2 + 5                           | 7                 | 14         |
| 19-oct       | 1 <sup>ère</sup>  | 7 + 4                           | 15                | 26         |
|              | 2 <sup>ième</sup> | 2 + 9                           | 11                | 22         |
| 09-nov       | 1 <sup>ère</sup>  | 7 + 4                           | 17                | 28         |
|              | 2 <sup>ième</sup> | 3 + 5                           | 8                 | 16         |
| 23-nov       | 1 <sup>ère</sup>  | 6 + 5                           | 16                | 27         |
|              | 2 <sup>ème</sup>  | 3 + 7                           | 10                | 20         |
| 07-déc       | 1 <sup>ère</sup>  | 6 + 4                           | 16                | 26         |
|              | 2 <sup>ième</sup> | 3 + 7                           | 10                | 20         |
| <b>TOTAL</b> |                   | <b>99</b>                       | <b>122</b>        | <b>221</b> |

Constat : il y a une nette augmentation de la fréquentation baby gym depuis la rentrée scolaire 2010, notamment du côté des parents, sans doute due à la diffusion de plus en plus large de l'information concernant l'activité (effet de bouche à oreille), et la facilité pour ces derniers de se déplacer à chaque séance sur un seul et même site.

### c. La fête de Noël

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, le Relais Assistantes Maternelles et la Halte Garderie "Boucle d'Or" ont proposé en décembre, un spectacle intitulé « Le sapin magique de Lola », destiné aux enfants et adultes en lien durant l'année avec ces deux services. Les spectateurs ont pu découvrir un spectacle alliant théâtre et cirque acrobatique, la réalisatrice et l'interprète de ce spectacle étant artiste et professeur de cirque.

En quittant la salle, chaque enfant s'est vu offrir un livre, ainsi que des douceurs chocolatées par le Père Noël, bercé par des chants de Noël interprétés en direct par un joueur d'orgue de Barbarie ; 107 personnes s'étaient inscrites par l'intermédiaire du relais, et malgré des routes difficilement praticables dues à la neige, 80 personnes ont participé à cette manifestation : 42 adultes et 38 enfants.(voir annexes)

## **4) LE PARTENARIAT**

### **a. Le Conseil Général**

Mensuellement, la cellule des assistantes maternelles du Conseil Général fait parvenir au relais la liste des assistantes maternelles agréées sur le territoire. Ces listes permettent une mise à jour des agréées, mais également de leur agrément, dans le but de transmettre aux parents à la recherche d'une assistante maternelle, une liste la plus actualisée possible. C'est par contre au relais de tenter de mettre à jour les disponibilités de chaque assistante maternelle, afin de les transmettre aux parents, mission souvent ardue. En effet, si certaines assistantes maternelles ont intégré le bénéfice de transmettre au relais les informations liées à leur disponibilité, un certain nombre n'en voient pas l'utilité.

### **b. La Caisse d'Allocations Familiales**

#### **Les réunions départementales et territoriales**

Les rencontres et réunions organisées à l'initiative de la CAF durant cette année 2010, ont favorisé les échanges et l'acquisition de connaissances nécessaires quant à la gestion et les missions d'un relais.

L'organisation de rencontres informelles entre animatrices de relais du secteur nord du département permet quant à elle, d'échanger autour des pratiques et vécus professionnels de chacune ; ces moments d'échanges apparaissent comme très enrichissants.

#### **Les Journées du Grand Est**

Elles se sont déroulées dans le Bas-Rhin en juin 2010 et ont permis de prendre pleinement conscience de l'importance du rôle des RAM dans l'offre de service petite enfance, mais aussi d'échanger sur les évolutions des missions des RAM .

L'animatrice s'est personnellement investie dans le groupe ayant comme thématique le partenariat, en travaillant sur le compte rendu de ce groupe de travail.

#### **Site « mon-enfant.fr »**

Une réunion d'informations destinée aux assistantes maternelles du territoire et animée par un représentant de la CAF, s'est déroulée en octobre, avec la participation de 15 personnes de 8 communes différentes, ainsi que 5 autres du territoire voisin.

#### **c. L'intercommunalité**

Le bureau du relais étant situé dans les locaux rassemblant les divers services de la Communauté de Communes, il est certain que cela facilite la communication, le dialogue et l'implication collective pour certains projets ; les élus et responsables de service étant d'autre part très accessibles et attentifs aux problématiques liées à la petite enfance.

#### **d. La halte garderie**

La halte garderie et le relais dépendent du même employeur (l'AASBR) et travaillent de plus, pour un public commun aux deux structures, à savoir les familles ; ainsi, le partenariat autour d'actions communes semble pertinent et s'est traduit par une collaboration pour divers projets durant l'année (soirées débat, spectacle de fin d'année).

#### **e. L'IRCEM**

Une réunion d'informations animée par un représentant de l'IRCEM (Institut de Retraite Complémentaire des Employés de particuliers) a été proposée aux assistantes maternelles du territoire ainsi qu'à celles des territoires voisins lors d'une soirée débat en avril 2010. Cette soirée, organisée en collaboration avec 4 autres RAM du Nord de l'Alsace s'est déroulée dans les locaux de la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn, et a porté sur les thèmes de la complémentaire santé, le droit à la formation, ainsi que la retraite de l'assistante maternelle ; 24 assistantes maternelles étaient présentes lors de cette soirée.

## III - PERSPECTIVES

### **Développement de l'outil internet**

Dans l'optique de la politique générale liée au respect de l'environnement et développement durable du territoire, l'outil internet doit être exploité au maximum, afin de limiter la production papier pour transmettre des informations, mais également dans le but de développer l'utilisation de cet outil par l'ensemble des acteurs et utilisateurs des services du relais.

Aussi, l'espace consacré au relais sur le site de la Communauté de Communes doit être développé, enrichi en informations et proposer une utilisation la plus interactive possible.

**Les ateliers d'éveil** se poursuivront chaque lundi matin (sauf lors des réunions CAF) dans les locaux de la halte garderie, ainsi qu'un lundi sur deux durant les vacances scolaires. Au vu de la forte hausse de fréquentation, la séance devra peut être se scinder en 2 afin d'alléger le nombre de participants, ou être doublée lors d'un autre créneau durant la semaine.

Les matinées d'éveil durant les vacances scolaires vont également être maintenues car elles apportent un intérêt certain dans la relation entre enfants accueillis et enfants de l'assistante maternelle, présents sur ces créneaux de vacances scolaires. En effet, ces temps d'animation, hors du domicile de l'assistante maternelle, renforcent les liens entre les enfants, à travers les ateliers collectifs et coopératifs proposés.

### **Baby gym**

Au vu de la forte participation des assistantes maternelles, parents et grands-parents accompagnés d'enfants aux séances de baby gym, ces dernières se poursuivront durant l'année 2010 (au minimum jusqu'à décembre).

### **Séances chant**

Le projet chant s'est déroulé sur une année scolaire et avait pour objectif principal de donner l'envie de chanter, et ce quelque soit le niveau de chacune, afin que cela devienne quelque chose de plus spontané et plus fréquent lorsque les assistantes maternelles sont avec les enfants qu'elles accueillent.

Ainsi, le projet a pris fin comme prévu en juin 2010, mais face à l'enthousiasme des participantes, l'intervenante a proposé de poursuivre les séances en créant une chorale ouverte au public adulte (et non uniquement réservée aux assistantes maternelles) avec une participation financière ; les cours étant proposés dans le cadre de l'Ecole Intercommunale de Musique.

### **Projet musique aux ateliers d'éveil**

Une intervenante chant proposera plusieurs séances découvertes des sons, entre mars et juin, en vu d'un spectacle chant et musique qui sera proposé au début de l'été, lors d'une fête avec tous les participants des ateliers d'éveil durant l'année scolaire 2010-2011.

Les assistantes maternelles, parents et grands-parents fréquentant les ateliers d'éveil du lundi matin, sont à l'origine de ce projet et souhaitent clôturer l'année scolaire par cette fête, car pour certains des enfants, ils seront scolarisés à la prochaine rentrée et de ce fait ne participeront plus à ces ateliers d'éveil.

### **Soirées débat**

Plusieurs soirées débat sont prévues, en collaboration avec la halte garderie et le service animation enfance de la communauté des communes, avec comme thématiques déjà connues : l'alimentation de l'enfant (animée par une diététicienne) et l'apprentissage de la propreté (animée par une psychologue).

### **Soirées bricolage**

Des soirées bricolage, à l'initiative des assistantes maternelles mais également des parents, seront programmées durant l'année ; certaines propositions ont déjà été faites comme une soirée sur l'initiation à la broderie norvégienne, la création de cadres en carton précieux ou encore la réalisation de tableaux avec du matériel de récupération.

### **Soirées d'échanges sur les pratiques professionnelles**

A la demande de plusieurs assistantes maternelles, exprimant le besoin de dialoguer entre elles sur leur pratique quotidienne, le relais mettra en place des temps d'échanges afin que ces dernières puissent partager des expériences (positives ou négatives), prendre du recul par rapport à leur pratique, et s'interroger sur leur compétence, leur savoir faire et la réalité du « terrain ».

Depuis mon arrivée en mai 2009 au poste d'animatrice de relais, mon objectif principal a été d'imposer le relais comme un service nécessaire et incontournable dans l'accueil du jeune enfant sur le territoire; c'est donc à partir de diverses actions liées à l'information et la communication, mais aussi à travers des projets et initiatives liés aux domaines de l'animation, de la professionnalisation des assistantes maternelles, et d'une volonté de partenariat (avec la halte garderie entre autre) que le relais est aujourd'hui un service repéré et repérable ; en effet, cela se vérifie notamment par la forte hausse des prises de contact avec le relais, que ce soit du côté des assistantes maternelles ou des familles ; mais également par la régulière augmentation de fréquentation aux divers temps d'animation proposés tout au long de l'année (ateliers d'éveil, baby gym, manifestations).

Le relais n'exerce cependant aucun contrôle de l'activité des professionnels en charge de l'enfant, et se doit d'être un lieu neutre et objectif ; sa fréquentation reste basée sur le volontariat et s'appuie sur la construction d'une véritable dynamique collective, que je m'efforce d'animer.

# ANNEXES